

Image not found or type unknown



## Alcoolémie, accident et contrôle de gendarmerie

Par **vandenbergh**e, le **04/10/2011** à **02:36**

Bonjour,rrrnJ'ai eu un accident de voiture, j'ai atterri dans une propriété privée, la gendarmerie m'a contrôlé positif à l'alcool. En avait-elle le droit ?

Par **Tisuisse**, le **04/10/2011** à **07:17**

Bonjour,rrrnElle a l'obligation de faire un dépistage d'alcool dès qu'il y a soupçon de conduite sous alcool. Par contre, vous, vous n'avez pas le droit de conduire sous l'emprise de l'alcool.rnrnQuel est le taux relevé ?